



## EPIDOR – EPTB de la Dordogne

EPIDOR est l'établissement public territorial du bassin (EPTB) de la Dordogne. Son action relève d'une mission d'intérêt général : agir pour une gestion durable de l'eau, des rivières et des milieux aquatiques.

Il a été reconnu par arrêté du préfet coordonnateur du bassin Adour Garonne en novembre 2006.

L'objectif principal d'EPIDOR est de formuler des stratégies appropriées aux problèmes du bassin versant de la Dordogne et à les mettre rapidement en œuvre en respectant quatre principes :

- Concevoir l'action à l'échelle du bassin versant
- Clarifier les responsabilités et les compétences des différents acteurs dans le respect du principe de subsidiarité
- Mettre en cohérence la politique de l'eau et les autres politiques menées sur les bassins versants (agriculture, urbanisation, industrie)
- Trouver les moyens nécessaires pour mettre en œuvre des politiques ambitieuses sur le bassin versant de la Dordogne.

Pour en savoir plus sur cet établissement vous pouvez vous rendre sur le site

<https://www.eptb-dordogne.fr/index>

## Le SAGE Dordogne Atlantique

Le bassin de Dordogne Atlantique œuvre depuis début 2017 pour se doter d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), de portée juridique. Il s'agit d'un document de planification élaboré de manière collective, pour un périmètre hydrographique cohérent (le bassin versant), et qui fixe des objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau.

Constituant un véritable « guide de la gestion de l'eau » pour les acteurs locaux (du fait de sa portée juridique), il doit leur permettre de satisfaire aux besoins en eau sans que ne soient portées d'atteintes irrémédiables aux milieux aquatiques.

Le SAGE est élaborée par une instance de concertation, la Commission Locale de l'Eau (CLE). Elle est constituée de trois collèges : le collège des élus (21 membres), le collège des usagers (13) et le collège de l'Etat (6). Au-delà des membres propres de la CLE, des experts, des acteurs de l'aménagement du territoire (SCoT, PLU-i,...) mais aussi la population du territoire, dont les jeunes, sont invités à co-construire les documents constitutifs du SAGE.

Pour en savoir plus sur cet outil, vous pouvez vous rendre sur le site

<https://dordogne-atlantique.fr/>.

### Contacts

Charles-Adrien BENETEAU

Stagiaire Ateliers Confluences – 06 64 72 15 42

Christine GUERIN

Animatrice du SAGE Dordogne Atlantique - 06 30 53 96 64



## Ateliers Confluences

Castillon-la-Bataille

2021



# Descriptif de la démarche

---

C'est à la suite du diagnostic du SAGE Dordogne Atlantique que la CLE (Commission Locale de l'Eau) décide la mise en œuvre d'une **démarche expérimentale** afin de rendre concret le SAGE auprès des acteurs du territoire en les impliquant dans un **projet collectif**. Cette décision prend sa source à partir d'un constat : les espaces de confluences – au sens hydrographique et bâti, c'est-à-dire la façade urbaine sur la rivière – sont souvent **oubliés**, voir abandonnés.

Dès lors, l'ambition des ateliers est de développer une culture des confluences et de l'eau dans la ville, de façon à **replacer la rivière au cœur des préoccupations des acteurs territoriaux mais également des habitants du territoire**.

Pour cela, trois axes de travail ont été définis : l'observation et la lecture du paysage au travers du prisme de l'eau mais aussi de l'histoire et du patrimoine liés à l'eau ; la prise en compte du changement climatique dans les choix d'aménagement ; la considération des « friches » – au sens d'espaces ou de biens dans un état transitoire – et de leur potentiel de redynamisation d'un territoire.

Ces ateliers ne se résument pas seulement à une démarche ponctuelle et il y a une véritable volonté de **dupliquer ces évènements** sur d'autres collectivités du territoire du SAGE.

Pour cette première expérimentation, c'est la commune de Castillon-la-Bataille qui a été retenue parmi celles du bassin versant Dordogne Atlantique. Ce choix a été motivé par le **véritable potentiel** de cette ville, ceci sous de multiples facettes, mais qui reste sous-exploité et qui ne demande qu'à être révélé par des choix adaptés à son contexte.

De manière à être **au plus proche de la réalité de ce contexte**, un diagnostic est en cours de réalisation. Il s'écrit notamment au fil des rencontres avec les acteurs territoriaux (élus, associations, entreprises, ... et habitants de la ville), lesquels permettent de mettre en lumière les projets et initiatives locales mais aussi les liens « sensibles » de la population

avec son environnement et son cadre de vie. Les informations récoltées seront également complétées par des connaissances scientifiques (historiques, écologiques, ...).

A la suite de cette étude, une première phase d'introduction, ouverte aux personnes rencontrées et à celles curieuses de la démarche, a été réalisée le 13 juillet 2021. Ce temps a aussi permis d'assoir **collectivement le diagnostic** du territoire.

Le **jeudi 9, samedi 11 et mardi 14 septembre 2021**, seront rythmés par des parcours dans Castillon-la-Bataille au cours desquels il sera fait appel au regard des participants pour identifier des éléments du paysage qui sont emblématiques du contexte urbain, mais également de la relation de l'eau à la ville et des enjeux y étant associés. Ceci permettra d'amorcer une réflexion sur la notion d'appropriation de la nature par les acteurs territoriaux, notamment les habitants et, au regard des différentes problématiques mises en lumière, de faire des propositions permettant de révéler une part du potentiel de Castillon-la-Bataille. Les personnes intéressées peuvent également faire les parcours de façon autonome et partager leurs propositions au moyen des fiches-parcours mises à disposition à l'office du tourisme et en mairie.

Afin de **concrétiser les réflexions** et de formuler les enjeux collégiaux de la ville durable ainsi que les **moyens d'y répondre**, chaque parcours sera suivi d'un temps d'échange en salle.

Une troisième phase **présentera à la collectivité les résultats obtenus**. Un travail avec les élus et les services de la ville sera réalisé par la même occasion pour identifier les pistes d'évolution du projet de revitalisation en accord avec les propositions émises.

La quatrième et dernière phase viendra conclure la démarche en **présentant les résultats finaux** à l'occasion d'un moment convivial.